

• CEREALES :

Les vols de pucerons et cicadelles sont un peu perturbés avec le climat actuel, mais la surveillance reste de mise !

• COLZA :

Larves d'altises : continuer la surveillance.

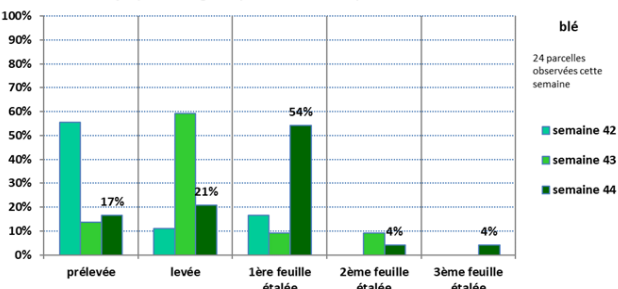
CEREALES

Cette semaine, 37 parcelles de céréales sont observées : 24 parcelles de blé et 13 d'orge d'hiver.

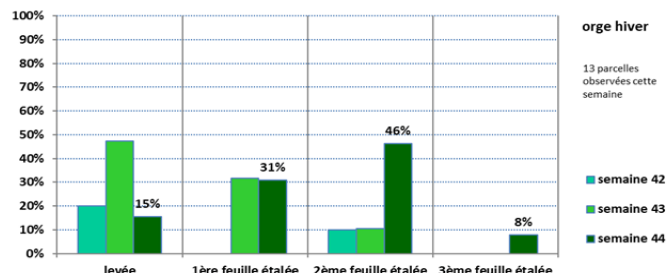
Les situations les plus avancées en blé sont au stade « 2 feuilles » :

En blé, les stades vont de la levée au stade 1 feuille pour la majorité des situations, avec les parcelles les plus avancées qui atteignent le stade 2-3 feuilles :

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



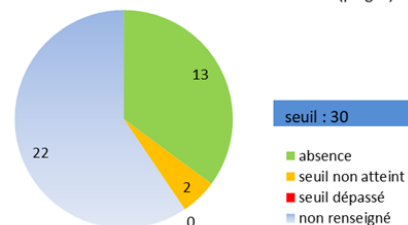
En orge d'hiver, la plupart des parcelles sont au stade 1-2 feuilles.

RAVAGEURS (blé et OH confondus)

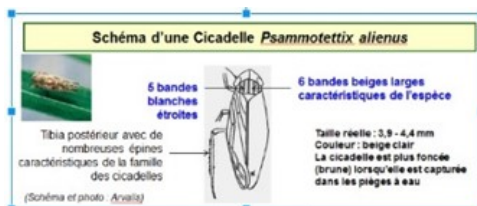
⇒ Cicadelles *Psammotettix alienus*

Cette semaine, sur 15 plaques engluées relevées en parcelles de céréales, seulement 2 ont une présence d'individus, avec 1 à 2 cicadelles *Psammotettix alienus* piégées.

Cicadelles (pièges)



Seuil indicatif de risque: devant l'impossibilité d'identifier *Psammotettix alienus* sur plante, le seuil repose sur l'observation d'une plaque jaune engluée de format A4 et se situe à 30 captures par semaine.



RAPPEL : on distingue l'espèce *Psammotettix alienus* à l'aide d'une petite loupe grâce à la présence de 5 bandes blanches sur le dessus de l'animal au niveau du thorax. La couleur générale n'est pas discriminante, il existe en effet de nombreuses autres espèces de couleur « fauve ».

Puceron *Rhopalosiphum padi*

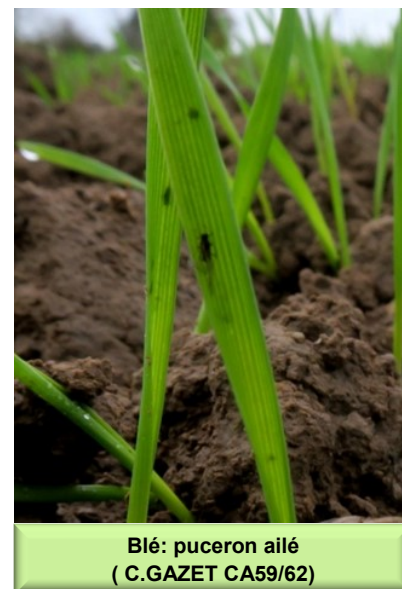
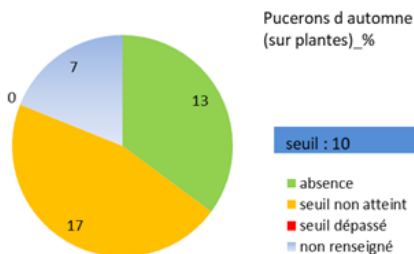
Quelques pucerons sont observés un peu plus fréquemment que la semaine dernière, mais aucune parcelle n'atteint le seuil indicatif de risque :

En blé et orge d'hiver, sur 30 parcelles observées, des individus sont constatés dans 17 situations avec observation sur plantes : de 1 à 7% des pieds porteurs d'au moins 1 individu. 1 plaque a été relevée avec 5 individus.

Continuez l'observation en parcelle.

RAPPEL : le piégeage avec les plaques engluées est un indicateur d'activité des pucerons, qui permet de dater l'arrivée des premiers vols en parcelles mais le seuil indicatif de risque se définit par observation sur plantes.

Seuils indicatifs de risque: 10% de pieds porteurs ou présence pendant plus de 10 jours quel que soit le niveau d'infestation jusqu'au stade début tallage.



Orge d'hiver: symptôme de limace (C.GAZET CA59/62)

Limaces :

Cette semaine, des dégâts de limaces sur plantes sont signalés dans 7 parcelles avec : 1 à 5% des plantes attaquées, essentiellement sur des semis réalisés avant le 15 octobre. Sur 4 pièges relevés, 1 seul dans l'Aisne présente 2 individus piégés (1 limace grise et 1 limace noire).

Le climat actuel est propice à l'activité des limaces, la vigilance reste de mise jusqu'au stade « 3 feuilles – début tallage » de la céréale.

Les situations les plus exposées sont :

- ⇒ Les sols argileux et motteux.
- ⇒ Les sols creux.
- ⇒ En situation de non travail du sol ou travail simplifié, présence de résidus.
- ⇒ En précédent colza.

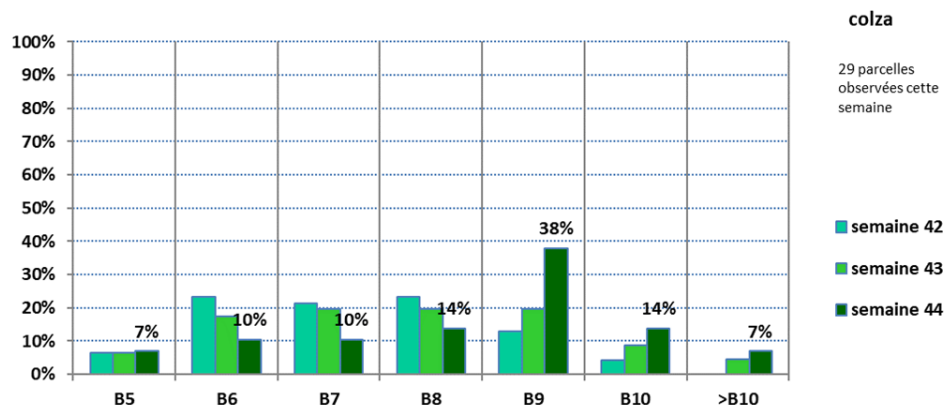
COLZA

Stades :

29 parcelles renseignées cette semaine :

- 7% sont en retard (date de semis : 26/08/2021) au stade B5 (5 feuilles).
- 34% sont entre les stades B6 et B8 (6 à 8 feuilles).
- 59% sont aux stades B9 à B10 et plus (9 à 10 feuilles et plus).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



La quasi-totalité des parcelles est susceptible d'être touchée par les larves d'altise.

Larves d'altises : continuer la surveillance .

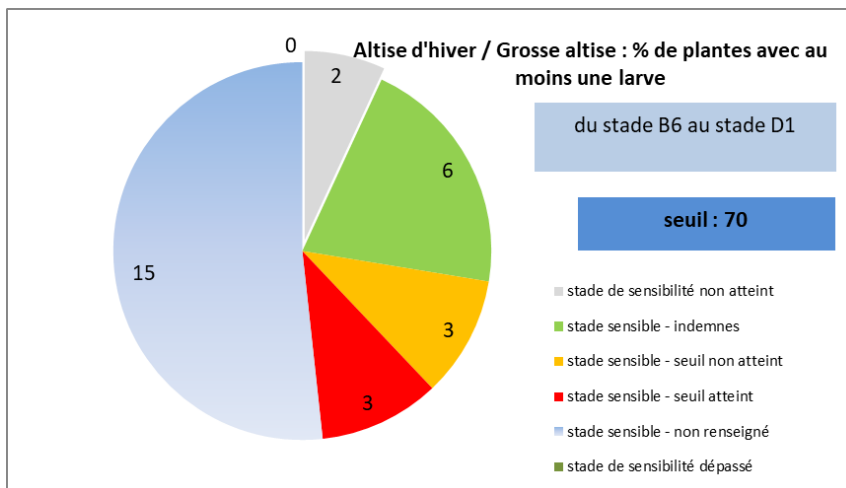
Observation des larves :

3 parcelles dépassent le seuil indicatif de risque.

Des **larves de grosses altises** sont observées dans 6 parcelles, avec 0,5 à 100% des plantes touchées, et une moyenne de 49,4%.

Les larves d'altises apparaissent en général vers mi-octobre, en fonction des conditions météorologiques et des pics de vol des adultes.

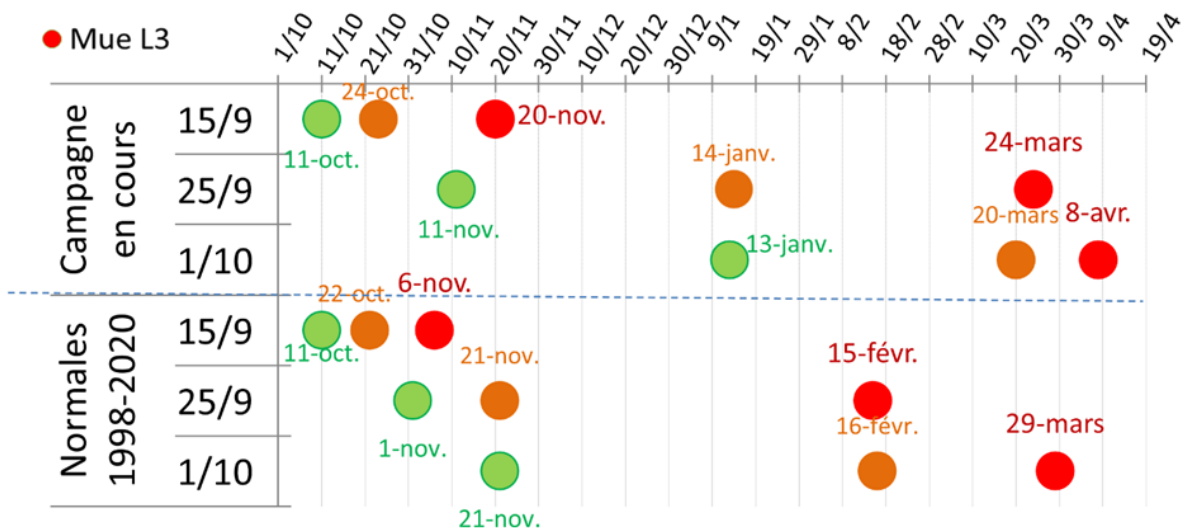
Leur description figure dans les précédents BSV, en comparaison avec les larves de charançons ou les larves de la mineuse.



● Eclosion L1

● Mue L2

● Mue L3



Le modèle ci-dessus présente les périodes potentielles d'apparition des larves en fonction du début de la période de vol des adultes. D'après celui-ci, les premiers stades larvaires sont apparus le 11 octobre pour les débuts de vols du 15 septembre.

Pour la période du pic de vol vers le 25 septembre, les premières éclosions ne devraient avoir lieu qu'à partir du 11 novembre.

Pour ces deux premières périodes de vol, la campagne 2021-2022 se situe dans la normale.

Attention : le modèle ne tient compte que des températures. Les conditions de sécheresse ou de pluviométrie peuvent également influencer sur l'apparition des stades larvaires.

Évaluation du risque lié aux larves d'altises

La nuisibilité des larves d'altises est dépendante de la **pression en insectes** et de la **dynamique de croissance du colza**. Afin d'évaluer le risque agronomique et celui lié à la pression insecte, il faut s'appuyer sur des observations simples à réaliser au champ.

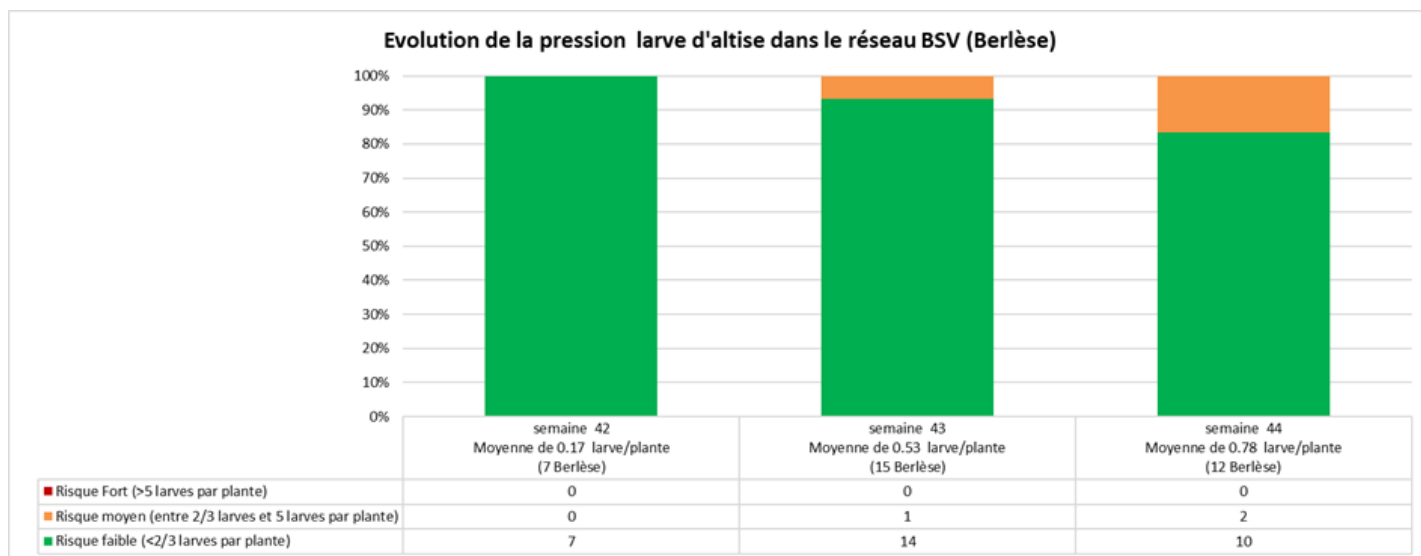
Pour évaluer la pression insecte, et suivre au mieux le risque, n'hésitez pas à **réaliser les premiers Berlèse dès maintenant**.

La méthode Berlèse permet d'estimer le nombre de larves présentes par plante. Retrouvez la description de la méthode en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese->



12 Berlèse ont été réalisés cette semaine, dont 6 dénombrent de 0,5 à 2,5 larves par plante, n'atteignant donc pas le seuil indicatif de risque fort.



Le graphique ci-dessus représente l'ensemble des Berlèse réalisés durant les 3 dernières semaines, en fonction du niveau de risque. Cette semaine, le risque apparaît comme faible pour 10 parcelles et il apparaît comme moyen pour 2 parcelles. Il était moyen dans 1 parcelle la semaine dernière.

Pour accéder à la grille complète d'évaluation du risque larve d'altise, suivre le lien suivant : <https://www.terresinovia.fr/-/larve-grosse-altise-colza>

Autres ravageurs

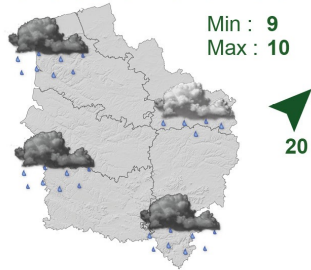
Des **altises adultes** sont encore piégées dans 4 parcelles à raison de 2 à 6 individus. Mais l'ensemble des parcelles a dépassé le stade de sensibilité.

Des **charançons du bourgeon terminal** sont capturés dans 5 parcelles. Ce ravageur n'a jamais montré de nuisibilité importante dans notre région.

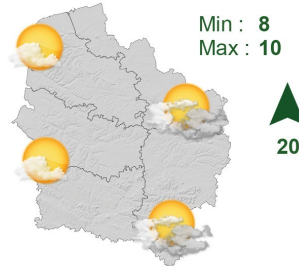
Maladie:

Des **macules de Phoma** ont été observées dans 3 parcelles avec 6 à 20% des plantes touchées. A ce stade, la lutte contre le Phoma passe par la résistance variétale.

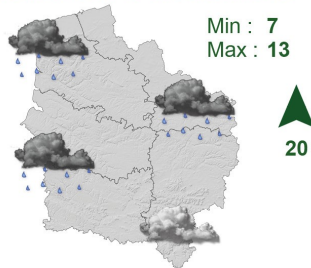
Mercredi 3 Novembre



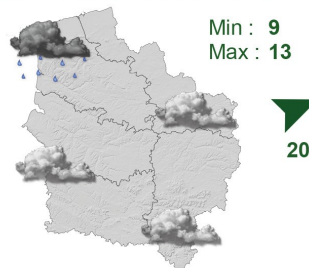
Jeudi 4 Novembre



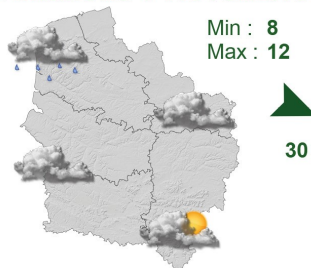
Vendredi 5 Novembre



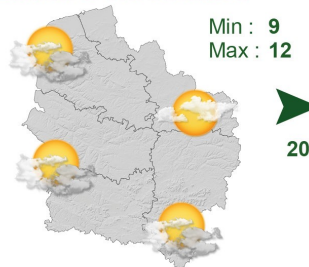
Samedi 6 Novembre



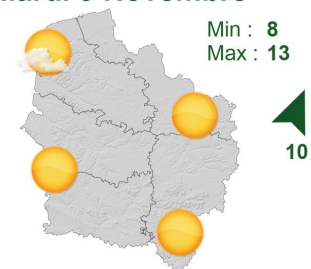
Dimanche 7 Novembre



Lundi 8 Novembre



Mardi 9 Novembre



Pour en Savoir +
Rendez-vous sur
www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, M. Latrève - Terres Inovia, Maurane Pagniez - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Picardie. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
 Betteraves : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, Y. Dobeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Flixecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horillains, Nord Wigoce, NORIAP, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Yermov60, Terceco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unesal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélie Albert - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

